

SPARE Cas d'étude Drôme

– Réunion Groupe Pilote –

– Restitution Préliminaire des travaux du Groupe pilote –
– 16 janvier 2017 à Saillans –



Le groupe pilote, un groupe de conseil précieux et motivé

SPARE - Alpine rivers as society's lifelines

Les rivières constituent les « lignes de vie » du développement durable des Alpes. Elles pourvoient aux besoins en eau potable de la population et à ceux d'irrigation pour l'agriculture. Elles hébergent des myriades d'organismes et sont sources de multiples loisirs. Leur force hydraulique permet de produire de l'énergie. Cependant, de tels services ne peuvent être délivrés qu'à condition de prendre soin des rivières alpines, de les protéger et de les gérer de manière globale et intégrée. Le projet SPARE (Planification stratégique des écosystèmes des rivières alpines) vise à mieux articuler les besoins humains avec la protection des écosystèmes aquatiques. Associant neuf partenaires de six pays alpins, le projet montre comment les approches stratégiques de protection et de gestion des rivières peuvent être améliorées en dépassant les clivages disciplinaires et les frontières administratives. Il promeut une plus grande prise de conscience des services fournis par les rivières alpines, mais aussi de leurs vulnérabilités. Le projet SPARE s'étend de décembre 2015 à décembre 2018 et est cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional par le biais du programme Interreg Espace Alpin

www.alpine-space.eu/SPARE

CONTENU

RETOUR SUR LES RESULTATS DU SEMINAIRE DES 3 ET 4 DECEMBRE	3
DISCUSSION ET PROPOSITION SUR LES OBJECTIFS	4
PRE-REDACTION DU PLAN DE PARTICIPATION	5
1. INFORMATION	6
2. SUIVI ET EVALUATION	7
3. DISCUTER ET DECIDER DES ROLES ET DEVOIRS.....	8
4. DIAGNOSTIC PARTAGE	9
5. INVENTER ET STRUCTURER DES PLANS D'ACTION ET PRIORISER / VOTER	10
FONCTIONNEMENT DU GROUPE DEBAT POUR L'EAU (GDE) ET RELATION AVEC LA CLE	12
FONCTIONNEMENT DU GDE.....	12
RELATION AVEC LA CLE.....	12
PROCHAINE RENCONTRE DU GDE	12

Participants :

- André Girard
- Bertrand Degueurce
- Chrystel Fermond, SMRD
- Martin Caverro, SMRD
- David Arnaud
- Jean Claude Rouchouse
- Jean-Jacques Veillet
- Marie-Thérèse Michel-Dansac
- Philippe Leeuwenberg
- Sabine Girard, Irstea
- Yvon Palayer

Excusé : Serge Guier,

Facilitation et rédaction du compte rendu : Martin Caverro, SMRD

Prise de note : Sabine Girard, Irstea

Durée : 9h30 – 15h30 avec 1h15 de pause déjeuner au restaurant « Le tunnel » offert aux participants

Ordre du jour :

- Retour sur les résultats du séminaire des 3 et 4 décembre
- Discussion et proposition sur les objectifs
- Pré-rédaction du plan de participation
- Fonctionnement du Groupe Débat pour l'Eau (GDE) et relation avec la CLE
- Prochaine rencontre du GDE

Retour sur les résultats du séminaire des 3 et 4 décembre

Pour introduire la séance, l'ensemble des résultats produits lors du séminaire a été présenté au Groupe Pilote à savoir :

- Les objectifs (10 grands objectifs : Cf. compte rendu synthétique du séminaire des 3 et 4 Déc.)
- Une ébauche de plan de participation basé sur les travaux réalisés par le GDE

La présentation de ces résultats ainsi que l'objectif de la séance de travail ont mené les membres du Groupe Pilote à clarifier la finalité de ce plan de participation.

DISCUSSION ET PROPOSITION SUR LES OBJECTIFS

Les Membres du groupe pilote ont suggéré que la finalité de la participation était finalement la révision du SAGE en considérant que la contribution des citoyens à cette dernière permettrait de répondre au mieux aux objectifs fixés par les participants lors du séminaire des 3 et 4 décembre à savoir :

« Créer un processus légitime et crédible pour former/informer les citoyens, recueillir, échanger, mettre en commun et diffuser à tout le monde les besoins, les souhaits et les propositions des citoyens sur tous les enjeux pour faire évoluer les représentations, le lien des citoyens à la rivière, la préservation et la gestion du bassin versant pour vivre mieux et construire un bien commun. »

La question de la portée du plan de participation a, par la suite, été abordée. Il s'agissait de définir si le plan devait permettre d'établir à la fois, l'information, le suivi et l'évaluation, la définition des rôles de chacun, un diagnostic partagé, la définition d'un plan d'action et enfin la mise en œuvre.

Suite à un débat pour savoir si oui ou non le plan devait exclure les étapes de définition du plan d'action et de mise en œuvre, le Groupe pilote a proposé d'exclure seulement l'étape de mise en œuvre en jugeant qu'il était important que les habitants du bassin versant puissent ensuite proposer des actions à la CLE.

Suite à ces discussions, le SMRD propose que l'objectif de la participation soit défini ainsi :

« Permettre aux citoyens de faire des propositions concrètes sur tous les sujets pour amener des idées nouvelles à la CLE en amont de la révision du SAGE. »

La participation permettra aux citoyens de s'approprier la gestion actuelle, de créer leur propre état des lieux et de choisir les thématiques sur lesquels ils travailleront afin de faire émerger de nouvelles idées qui soient prise en compte par la CLE lors de la révision du SAGE.

Pré-rédaction du plan de participation

Un travail de groupe a été réalisé par le groupe pilote de manière à proposer un plan de participation approfondi sur la base des travaux réalisés par les membres du GDE lors du séminaire des 3 et 4 décembre.

Une première discussion a permis de valider les grandes étapes de décision, en précisant les finalités. Il a été décidé de ne pas se projeter dans l'étape de mise en œuvre des actions dans le délai temporel du projet SPARE (été 2018).

Ce travail a abouti à la réalisation d'un plan de participation en **5 grandes étapes** à savoir :

1. Information
2. Suivi / évaluation
3. Discuter / décider des rôles et devoirs
4. Diagnostic partagé
5. Inventer et structurer des plans d'actions à prioriser / voter

Les 2 premières étapes seront réalisées tout au long de la démarche ; seules les 3 dernières sont chronologiques)

L'étape appelée « établir des scénarios », qui avait été proposée lors du séminaire des 3 et 4 décembre, a été fondue avec l'étape « définition des objectifs »

Ces étapes sont elles-mêmes composées de différentes actions.

Par manque de temps, il n'a pas été possible de discuter et valider en détail les organisateurs, les participants et le détail des actions et méthodes. Seuls l'objectif et la finalité ont été travaillés, action par action.

La temporalité de toutes ces actions n'a pas encore été abordée en détail mais certaines bornes ont été proposées.

Les tableaux suivants reprennent et compilent :

- l'ensemble de ce qui a été dit et validé collectivement par le groupe pilote lors de la réunion du 16/01/2017 à Saillans
- une proposition de la part du SMRD pour compléter les éléments qui n'ont pas pu être discutés, à savoir le « Comment ? » et le « Qui fait quoi ? » essentiellement.

Un retour des membres du Groupe Pilote par mail ou téléphone auprès de Martin Cavero (SMRD) est attendu sur l'ensemble de cette proposition qui sera ensuite soumis au GDE.

1. Information

Cette étape se poursuivra tout au long du plan de participation pour tenir informé un maximum de monde de l'évolution du projet : des activités développées dans le projet et des résultats au fur et à mesure de leurs productions. Dans un premier lieu, le SMRD s'occupera de la définition d'une stratégie d'information et de l'organisation et les participants pourront par la suite s'engager dans l'organisation et la diffusion des informations concernant le projet SPARE (cf. Charte d'articulation entre la CLE et le projet SPARE).

Un effort d'information sera notamment réalisé avant la mise en place du Diagnostic partagé et aura pour objectif, informer et sensibiliser et d'impliquer un maximum de citoyens du bassin versant (cf. 4. Diagnostic partagé).

Action(s)	Finalité / objectif	Quand ?	Comment ?	Qui organise ?	Qui participe activement ?	Qui est informé ?
Information	Recruter, sensibiliser et informer	Tout au long du projet et en particulier avant la phase de Diagnostic partagé	Via la presse locale, les listes de diffusion mail et le site internet du SMRD (+autres réseaux)	SMRD, GP et GDE	GDE, SMRD et Médias	Tous les citoyens et CLE

2. Suivi et évaluation

L'étape de suivi et évaluation, comme l'information, se déroulera de manière continue et plus précisément à certains moments clés du processus. Des actions de suivi sont envisagées pour assurer que le projet et les objectifs qui ont été fixés sont atteints et éviter les dérives.

De plus, les membres du groupe pilote sont d'accord avec les propositions du GDE de réaliser une évaluation finale d'une part de la participation et d'autre part des différentes actions proposées.

Ces actions et les paramètres à suivre et évaluer restent à définir.

Ce sujet a très peu été traité lors du séminaire du 3 et 4 décembre, de par la difficulté de participants à se prononcer sans connaître exactement le plan de participation qui va être mis en place. Il n'a pas été abordé avec le GP lors de la réunion du 16/01.

Une réunion du GP spécifique à ce sujet serait nécessaire (inscrit dans le protocole méthodologique du projet SPARE) ; avant le démarrage du Plan de Participation.

Action(s)	Finalité / objectif	Quand ?	Comment ?	Qui organise ?	Qui participe activement ?	Qui est informé ?
Suivre	Assurer le bon déroulement et éviter les dérives	Tout au long du projet	En fixant des indicateurs de suivi (méthodes à définir)	SMRD, IRSTE, GP	Le Groupe débat pour l'eau et les personnes se proposant	Tous les citoyens et CLE
Evaluer	Mesurer ce qui a marché ou non et ajuster le projet (apprendre de ses erreurs)	Ponctuellement (moments clés) et notamment en fin de processus	En comparant les objectifs fixés et les résultats attendus au réel. En diffusant un questionnaire « ante » et « post » SPARE	Le SMRD, le Groupe Pilote	Le Groupe débat pour l'eau et les personnes se proposant	Tous les citoyens et CLE

3. Discuter et décider des rôles et devoirs

Cette étape consiste à fixer les règles du jeu de la participation. Il se traduira notamment par la création de 3 documents :

- Un plan de participation précisant les actions qui vont être menées et leur calendrier
- Une charte de la participation (constitution des groupes ; rôle de chacun ; règles de participation)
- Une charte des relations entre le GDE et la CLE

Une fois ces éléments rédigés et validés, une étape de communication aux acteurs du territoire est proposée pour gagner en visibilité, crédibilité et en légitimité. Enfin, un glossaire commun adossé aux différents documents produits est suggéré.

Action(s)	Finalité / objectif	Quand ?	Comment ?	Qui organise ?	Qui participe activement ?	Qui est informé ?
Construire le plan de participation	Préciser les actions qui vont être menées et leur calendrier	déc.-16 à fév. -17	Séminaire GDE + Travail GP SMRD et IRSTEA	SMRD, GP et IRSTEA	SMRD, GP, IRSTEA et GDE	Tous les citoyens et CLE
Définir les rôles des différentes parties prenantes	Définir et officialiser les règles de participation dans le cadre du projet SPARE.	janv.-17	Rédaction d'une charte de participation dans le cadre du projet SPARE	SMRD et GP	SMRD, GP et GDE	Tous les citoyens et CLE
Instituer le GDE et lui donner des garanties	Que le GDE soit connu et reconnu par la CLE. S'assurer que les travaux produits seront pris en compte	mars -17	Ratification d'une pré-charte des relations entre le GDE et la CLE	SMRD et GP	SMRD, GP, CLE et GDE	Tous les citoyens et CLE
Rendre compte aux acteurs du territoire	Faire connaître le projet SPARE et Gagner en crédibilité / légitimité	Non défini	Non défini	GDE	GDE	Intercommunalités CLE et communes
Créer un glossaire commun adossé aux documents produits	Permettre à tous une bonne lecture de la charte	Non défini	Clarifier le vocabulaire employé dans les différents documents produits	SMRD, GP et GDE	GP, GDE	Tous les citoyens et CLE

4.Diagnostic partagé

En 2017, le SMRD va réaliser une mise à jour du diagnostic préalable à la révision du SAGE de la rivière Drôme et ses affluents.

En complément et en parallèle de ce diagnostic, il est proposé de faire participer la population à la création de son propre état des lieux et diagnostic en proposant des sujets mais également en permettant une expression libre sur d'autres sujets (pouvant porter sur la rivière, la gouvernance de la rivière, le territoire, etc.).

Cette étape consiste à ce que les citoyens réalisent leur propre état des lieux et diagnostic citoyen qui apportera des informations complémentaires à celles produites dans le diagnostic produit par le SMRD.

Le tableau récapitulatif de ces actions se trouve à la page suivante.

Action(s)	Finalité / objectif	Quand ?	Comment ?	Qui organise ?	Qui participe activement ?	Qui est informé ?
Réaliser un état des lieux / diagnostic citoyen comprenant la gouvernance de l'eau	Réaliser un état des lieux / diagnostic de leur rivière complémentaire au diagnostic formel du SMRD (ci-dessous) par les citoyens sur tous les sujets qui les préoccupent et permettre à chacun de comprendre le fonctionnement de la gestion de l'eau (institutions et rôles)	Non défini	Non défini	SMRD, GP et GDE différents réseaux existants sur le BV	Les citoyens, GDE et GP	Tous les citoyens et CLE
Compléter le glossaire commun	Mettre à jour le glossaire commun	Non défini	Non défini	GDE	GP et GDE	Tous les citoyens et CLE
Vulgariser et faire connaître l'état des lieux citoyen	Tenir informé et assurer un maximum de retours pour le recueil des points de vue (voir ci-dessous)	Non défini	Non défini	SMRD, GP, GDE	SMRD, GP, GDE	Tous les citoyens et CLE
Recueil des points de vue des citoyens	Relever les points de fonctionnement / dysfonctionnement. Sur tous les sujets	Non défini	Non défini	SMRD, GP, GDE	Les citoyens	Tous les citoyens et CLE
Mise à jour du document de Diagnostic formel (SAGE)	Obtenir des données à jour pour préparer la révision du SAGE	Fin 2017	Méthodologie spécifique	SMRD	SMRD	Tous les citoyens et CLE

5. Inventer et structurer des plans d'action et prioriser / voter

Suite à la réalisation du diagnostic partagé, cette étape consiste à définir des objectifs de gestion de la rivière et à recueillir les souhaits, préférences, préoccupations et priorités des citoyens de manière à identifier des orientations et les axes d'actions. Cette étape se déroulera en 5 actions comme suit :

Action(s)	Finalité / objectif	Quand ?	Comment ?	Qui organise ?	Qui participe activement ?	Qui est informé ?
Faire émerger et définir des orientations	Rêver, donner ses ambitions pour le futur sans censure	Non défini	Non défini	SMRD, GP et GDE	GDE et GP	Tous les citoyens et CLE
Définir et prioriser des thèmes de travail, et des objectifs en fonction des préférences et des contraintes	Décider des grandes thématiques à traiter	Non défini	Non défini	SMRD, GP et GDE	GDE, GP et avis institutions et experts	Tous les citoyens et CLE
Faire émerger des propositions d'actions répondant à ces orientations	Identifier et lister des propositions d'actions venant des habitants	Non défini	Par un appel à idée Réunions publiques	SMRD, GP et GDE	Les citoyens	Tous les citoyens et CLE
Trier les actions en éliminant cette non faisable pour des raisons réglementaires	Ne garder que celles qui sont faisables réglementairement	Non défini	A minima étudier la faisabilité légale	SMRD	SMRD / Experts	Tous les citoyens et CLE
Priorisation des propositions d'actions	Officialiser des propositions d'actions	Non défini	Non défini	SMRD, GP et GDE	Les citoyens	Tous les citoyens et CLE

L'ensemble de ces résultats sera soumis au GDE avant d'être retravaillé par l'IRSTEA pour rendre ce plan opérationnel.

Fonctionnement du Groupe Débat pour l'Eau (GDE) et relation avec la CLE

Fonctionnement du GDE

Etant donné que la prochaine réunion en plénière de la CLE à lieu début mars et pour des raisons de moyens, le groupe pilote a décidé de reporter la rédaction de la charte de participation et l'organigramme des acteurs du projet SPARE pour mettre la priorité sur l'officialisation de relations entre la CLE et le GDE.

Il a été décidé que la question de la composition et les règles d'ouverture du GDE seraient discutées avec le GDE. Le SMRD propose de faire une suggestion qu'elle soumettra au GDE lors de la prochaine rencontre.

Relation avec la CLE

Il a été décidé que le SMRD rédige une charte des relations entre la CLE et le GDE qui sera d'abord soumise au GP puis au GDE puis à la CLE pour ratification.

Prochaine rencontre du GDE

Pour des raisons de calendrier, le GP a choisi de rassembler rapidement le GDE de manière à pouvoir prendre en compte son point de vue concernant le plan de participation retravaillé ainsi que la « pré-charte » d'articulation avec la CLE.

Le choix de la date de la prochaine rencontre sera établi par sondage en proposant 3 dates sur un des créneaux de 3h30. Le samedi 4 février (matin : 9h00 – 12h30), le lundi 6 février (après midi : 14h-17h30) et le mardi 7 février (soir : 17h30-21h30). Il est convenu que la réunion aurait lieu en milieu de bassin. Par ailleurs, le GP a suggéré que le GDE soit élargi une dernière fois à l'occasion de cette rencontre. Le souhait étant de laisser une opportunité aux absents de rejoindre le groupe mais de conserver une cohérence de groupe dans le temps. Evidemment, d'autres personnes pourront participer par la suite sans pour autant faire partie du GDE.

A l'occasion de cette réunion nous présenterons deux documents proposés par le SMRD et revus par le GP pour soumission au GDE :

- Un plan de participation revu par le GP (sur la base des travaux réalisés lors du séminaire des 3 et 4 décembre)
- Une charte des relations entre le Groupe débat pour l'Eau (GDE) et la Commission Locale de l'Eau (CLE).